



Le Président fédéral
N/Réf. SG 2024/02/21-01

Paris, le 21 février 2024

Objet : Préavis de grève national

Monsieur le Ministre,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève

pour le vendredi 8 mars 2024 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels sus-visés et qui le souhaiteront, de prendre part aux mobilisations et actions organisées ce jour là pour promouvoir les questions relatives à l'égalité femme-homme dans la société et au travail.

Notamment concernant les points suivants :

- **La revalorisation des grilles salariales des métiers à prédominance féminine**
- **La mixité des métiers**
- **La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine et le maintien ou l'octroi de la catégorie active pour ceux reconnus pénibles**
- **La non-suppression des congés annuels et des RTT en cas de congés maternité**
- **Un plan d'action avec des moyens pour un plan de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail**
- **Une organisation du temps de travail qui permet une meilleure articulation vie privée/vie professionnelle.**

C'est tout le sens que la **FA-FP** souhaite donner à son engagement dans le mouvement du 8 mars prochain.

La **FA-FP** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pascal KESSLER
Président de la FA-FP

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et
de la Fonction Publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle